
NOTRE CHARTE

Raison d'être

La question des relations entre les sciences et la société se pose aujourd'hui de façon cruciale. D'une part, le souhait d'une meilleure maîtrise des sciences et technologies pour un monde socialement et écologiquement plus juste amène la société civile à avoir ses propres besoins en termes de recherche, sans pouvoir toujours les satisfaire, faute d'accès aux connaissances scientifiques et aux moyens de recherche. D'autre part, la nouvelle loi de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de juillet 2013 fait apparaître clairement le thème « Sciences-Société » comme une nouvelle mission des personnels de recherche.

Les Boutiques de Sciences s'avèrent très pertinentes en tant qu'organisations frontières entre le milieu de la recherche et la société civile. Grâce à des projets de recherche partenariale, les Boutiques de Sciences permettent de répondre à des questions posées par des collectifs de citoyens qui ne trouvent pas de réponses par d'autres dispositifs, et sont dès lors un outil démocratique dans la production des connaissances scientifiques. En effet, les Boutiques de Sciences sont garantes de la déontologie et de l'éthique de la recherche participative pour :

- la co-construction des savoirs, des projets,
- le respect de l'équité entre acteurs, l'égale dignité,
- la reconnaissance de la capacité des acteurs de la société civile à faire des expertises,
- la reconnaissance mutuelle des savoirs,
- la mise en commun des résultats.

Missions

Sans but lucratif, la Boutique de Sciences a pour missions de :

- faciliter l'accès à la recherche aux structures de la société civile en mettant en relation les demandeurs (collectifs de citoyens, associations qui ont une visée d'intérêt général, établissements scolaires, conseils de quartier,...) et les chercheurs (universitaires, enseignants-chercheurs, étudiants,...) ;
- susciter la demande : accueillir et informer les associations, les chercheurs, les institutions sur les objectifs, les valeurs, les principes de la Boutique ;
- former et accompagner les partenaires pour faciliter la compréhension mutuelle et bâtir des projets de recherche en fonction des attentes et objectifs de chacun ;
- favoriser la recherche participative et promouvoir la co-construction des savoirs dans un esprit de coopération, d'équité et de respect entre partenaires ;
- contribuer à la reconnaissance mutuelle des savoirs et notamment à la reconnaissance de la capacité des acteurs de la société civile à faire des expertises ;
- contribuer à l'enrichissement de la recherche en sciences et technologies par la synthèse (via des recherches bibliographiques) et/ou la production de nouvelles connaissances scientifiques (via des recherches nécessitant plus de moyens et/ou de techniques) ;
- veiller à la vulgarisation des résultats scientifiques et à leur diffusion au grand public y compris lors d'événements publics où tous les acteurs sont conviés ;
- veiller au respect des objectifs et au bon déroulement du processus de recherche.

Partenaires

Trois types d'acteurs :

- les demandeurs qui ont une visée d'intérêt général : collectifs d'habitants, de citoyens, associations, conseils de quartier, lycées de la région... ;
- les membres de la Boutique des Sciences : salariés, membres du bureau et du Conseil Scientifique et d'Orientation ;
- les chercheurs : universitaires, enseignants-chercheurs, chercheurs, ingénieurs et étudiants.

Déroulement de la collaboration

- a) La Boutique des Sciences reçoit les demandes et définit avec les demandeurs l'objet et les objectifs de la recherche. Elle aide ainsi les demandeurs à traduire les questions générales en un thème suscitant une démarche scientifique ;

- b)** La Boutique sélectionne les demandes en fonction de cinq critères :
1. l'intérêt général porté par la question ;
 2. l'incapacité pour le demandeur à financer une recherche par ses propres moyens ou à trouver de réponse à sa question par le biais d'autres dispositifs (ex : programme chercheurs citoyens) ;
 3. l'utilisation non commerciale des résultats ;
 4. la capacité d'accueil et d'accompagnement des étudiants ou chercheurs par les demandeurs ;
 5. la capacité du demandeur à utiliser les résultats (évaluation et/ou réorientation de ses actions, diffusion des résultats dans son réseau,...).
- c)** La Boutique des Sciences se réserve le droit de regrouper plusieurs demandes ou de refuser une demande. Dans tous les cas, elle en explicite les raisons au(x) demandeur(s). Afin de remplir ses missions, la Boutique des sciences s'appuie sur un Comité Scientifique et d'Orientation (CSO) représentant les différents partenaires pour garantir l'indépendance de ses choix ;
- d)** La Boutique, qui n'entreprend pas elle-même la recherche, diffuse les demandes sélectionnées auprès des chercheurs ;
- e)** La Boutique organise une première rencontre entre demandeurs et chercheurs. Cette première rencontre est l'occasion d'ébaucher les contours de la recherche (question, délais, résultats attendus, etc.) et de décider ou non de la collaboration ;
- f)** En effet, une bonne communication et collaboration entre le demandeur et le chercheur sont essentielles car elles conditionnent fortement l'aboutissement du projet. De manière générale, le demandeur renseigne le chercheur et l'accompagne sur le terrain, tandis que ce dernier s'engage à fournir d'éventuelles explications au demandeur concernant la méthodologie de recherche adoptée ;
- g)** La Boutique formalise l'engagement des différents partenaires (rôles et attentes de chacun)
- h)** La Boutique accompagne les demandeurs et les chercheurs et assure toutes les étapes du processus de médiation entre les partenaires, coordonne les moyens humains et financiers et fournit éventuellement des outils d'accompagnement (formation, ateliers) ;
- i)** A l'issue d'une recherche menée dans le cadre de la Boutique, le chercheur s'engage à fournir un rapport -validé par le Conseil Scientifique- à l'intention du demandeur auquel il est remis ;
- j)** Le rapport est archivé par la Boutique et diffusé sous licence libre.